



Comité de Quartier Sainte-Marie

Compte-rendu de la réunion du 18 septembre 2024

La réunion débute à 20 heures et se déroule en présence de :

Marie-Lyse BISTUÉ : Adjointe, responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

Marie SAYERSE : Éluée référente du quartier

Chantal LECOMTE : Éluée référente du quartier (absente – excusée)

Céline BODET : Éluée référente du quartier (absente – excusée)

Michel BARRERE : Correspondant du quartier (absent – excusé)

Pierre CLAVERIE : Correspondant du quartier (absent – excusé)

Jean-Max DUCOUSSO : Correspondant du quartier (absent – excusé)

Flora LAPERNE : Conseillère Municipale (absente – excusée)

Adresses mails :

- ml-bistue@oloron-ste-marie.fr
- c-bodet@oloron-ste-marie.fr
- m-sayerse@oloron-ste-marie.fr
- c-lecomte@oloron-ste-marie.fr

1) Questions / Réponses

Point 185 : Cathédrale

Le comité signale que des végétaux poussent sur la cathédrale et que la gouttière est bouchée.

Réponse : L'intervention a été demandée à l'entreprise.

Point 186 : Rue St Grat

a) Présence de pierres cassées sur la voirie.

Réponse : Tous les caniveaux sont à reprendre. Les pierres naturelles sont en cours de sillage chez Darget.

b) Beaucoup trop de circulation (notamment entre 7h et 8h) avec une vitesse excessive des véhicules.

Réponse : Cette information a bien été transmise au service de la Police Municipale.

c) Les trottoirs sont encombrés par les poubelles et par les déjections canines. Il est difficile pour une personne avec une poussette de circuler en toute sécurité. Cette remarque est valable pour le quartier en général, avec aussi le stationnement des voitures sur les trottoirs.

Réponse : Cette information a bien été transmise au service de la Police Municipale.

Point 187 : Rue Pierre Daguerre (Résidence du soleil)

La vitesse des véhicules est excessive. Est-il possible de mettre des balises en dur car les voitures ne tiennent pas compte de celles mises en place.

Réponse : Les problèmes de circulation seront traités de manière globale sur l'ensemble de la ville. Une méthodologie de travail sera prochainement mise en place et les comités de quartiers prendront alors place dans les comités techniques.

Point 188 : Rue de Révol

Les cyclistes n'ont pas de réglementation. Aucune sécurité dans cette rue.

Réponse : L'architecte a transmis le design du mobilier aux Services Techniques. Les visuels ont été validés et seront construits avant la fin de l'année.

Point 189 : Rue Auguste Peyré

Cette rue est très dangereuse. Un radar a été mis en place pendant 15 jours. Un compte-rendu devait être fait au comité de quartier.

Le comité demande un comptage des voitures dans cette rue.

Réponse : Le comptage a été fait et sera évoqué lors de la réunion du 20 novembre.

Point 190 : Quartier Ste-Marie

a) Présence de panneaux en centre-ville qui nous amènent rue de Révol alors qu'elle ne peut plus être prise dans les deux sens.

Réponse : La signalisation sera reprise sur toute la ville.

b) Repenser la circulation à Oloron pour un minimum de sécurité.

Les membres du comité de quartier vont se réunir pour travailler sur le sujet.

Réponse : Les problèmes de circulation seront traités de manière globale sur l'ensemble de la ville. Une méthodologie de travail sera prochainement mise en place et les comités de quartiers prendront alors place dans les comités techniques.

Point 191 : Rue des Barats

La vitesse des véhicules est excessive.

Réponse : Cette information a bien été transmise au service de la Police Municipale.

Point 192 : Avenue Tristan Derème

Ne pourrait-on pas enlever les barrières placées devant l'ancien bar « Le Léviathan » afin de créer 2 places de parking ?

Réponse : Oui, ces barrières seront retirées.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : mercredi 20 novembre 2024 à 20h30 à l'ancienne mairie.